



DÉFENSE

EXPRESSION

REUNION DRH-MD

CARTOGRAPHIE DES CAPSO ET TAUX D'AVANCEMENT 2026

La DRH-MD a réuni les OS le 4 février pour présenter son projet de cartographie des Commissions d'Avancement des Personnels à Statut Ouvrier (CAPSO) pour la mandature à venir.

La réduction des CAPSO discutée en 2021 est donc confirmée en passant de 17 CAPSO à 11 pour la prochaine mandature.

La **CFDT** a insisté sur l'importance de privilégier la gestion de proximité sur une gestion purement administrative. Le découpage géographique proposé par le Ministère pour certains employeurs est en contradiction avec le discours de défense de l'attractivité et de fidélisation du statut des Ouvriers de l'État. Cela est d'autant plus inquiétant lorsque l'employeur et les organisations syndicales sont en accord mais que ces propositions ne soient pas prises en compte par la DRH-MD. C'est pour cela que la **CFDT** a défendu le maintien des AIA Bretagne et Ambérieu dans la CAPSO de leur CMG de proximité.

PERSONNELS À STATUT OUVRIER

La **CFDT** ne le nie pas, en interministériel, il y a une surveillance, sur le nombre des CAPSO, mais il est peu probable que cela concerne le nombre de dossiers en gestion dans chaque CAPSO.

Pour bien défendre les Ouvriers de l'État et leur avancement, la **CFDT** revendique une cartographie des CAPSO cohérente avec les réalités de terrain et celle des employeurs.

Le Ministère doit se donner les moyens de garantir un bon déroulement des instances qu'elles soient préparatoires ou plénières. C'est une question d'attractivité et de fidélisation du statut et non un caprice syndical.

Info en marge de la réunion nous avons appris que les taux 2026 seront prochainement connus mais ne seront toujours pas triennaux malgré le souhait du ministère.

La **CFDT** Vous tiendra informé dès la parution de ceux-ci.

Paris, le 4 février 2026 ●